

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-27 du 11 février 2010 portant nomination d'experts  
auprès de la commission mentionnée à l'article R. 5131-3 du code de la santé publique**

NOR : SASM1030107S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique et notamment les articles R. 5131-3, D. 5321-7 et suivants,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés experts auprès de la commission mentionnée à l'article R. 5131-3 susvisé, au titre de l'année 2010 :

Mme AVENEL AUDRAN (Martine).  
Mme BAILLET-GUFFROY (Arlette).  
M. BELEGAUD (Jacques).  
M. BELLENOT (Denis).  
Mme BOCHOT (Amélie).  
M. CADET (Jean).  
Mme CREPY (Marie-Noëlle).  
M. D'ESCATHA (Alexis).  
Mme DUFOUR (Florence).  
Mme ELEFANT (Elisabeth).  
M. FESSI (Hatem).  
M. GLOMOT (Rémi).  
M. GUILLEMAIN (Joël).  
M. HUBERT (François).  
M. LACARELLE (Bruno).  
Mme LAFFORGUE (Christine).  
M. LASSUS (Matthieu).  
M. LEPOITTEVIN (Jean-Pierre).  
M. MAHE (Antoine).  
Mme MARTINI (Marie-Claude).  
M. MARZIN (Daniel).  
M. MASSON (Philippe).  
Mme PENSE-LHERITIER (Anne-Marie).  
M. VERT (Paul).  
Mme VINCENT (Claire-Marie).

#### Article 2

La directrice de l'évaluation de la publicité, des produits cosmétiques et biocides est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 11 février 2010.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT